

Mandat du groupe de travail « Contributeurs Géocatalogue »

Contexte et enjeux

Le Géocatalogue, catalogue national de métadonnées, constitue l'une des composantes majeures de l'infrastructure de données géographiques française, pour répondre aux besoins des utilisateurs en termes de référencement et de recherche de données géolocalisées relatives à l'environnement. Ce catalogue permet en effet de disposer d'une vision globale des données et cartes existantes et des services en réseau associés à ces ressources (en particulier services de recherche, de consultation et de téléchargement).

Le Géocatalogue répond également au besoin des autorités françaises de réaliser les rapportages (annuels et triennaux) de la mise en œuvre de la directive européenne INSPIRE (directive 2007/2/CE du 14 mars 2007).

Le Géocatalogue national s'appuie sur une organisation distribuée. Il est ainsi alimenté par un ensemble d'acteurs (les « adhérents ») par moissonnage de catalogues accessibles sur internet.

Après une première phase d'alimentation du catalogue avec des objectifs clairement tournés vers les obligations INSPIRE et une approche quantitative, le comité de pilotage du Géocatalogue a fait le choix en 2015 d'orienter les actions vers une meilleure appropriation de l'outil via l'écoute et la valorisation des producteurs de données. Cette appropriation passe par un accompagnement et une mobilisation des parties prenantes, et en particulier par la mise en place d'un groupe de travail nommé « contributeurs Géocatalogue » placé sous la responsabilité de la commission « règles de mise en œuvre » du CNIG. Il en est attendu une amélioration de l'alimentation du Géocatalogue, à la fois pour les producteurs et pour les utilisateurs.

Objectifs et livrables

L'objectif général de ce groupe de travail est de mutualiser et recueillir les contributions (difficultés, attentes, idées d'amélioration, retours d'expérience) des utilisateurs du Géocatalogue pour améliorer le système, de la collecte (moissonnage) à la diffusion et la valorisation des ressources et supprimer les freins associés (existants ou nouvellement identifiés) mais également faire remonter les besoins utilisateurs : besoins fonctionnels et besoins en accompagnement.

Les objectifs spécifiques de l'année 2016 consistent à améliorer la documentation et identifier d'éventuelles évolutions utiles aux producteurs de données et adhérents du Géocatalogue sur les sujets suivants :

- mécanismes de moissonnage et bonnes pratiques associées : contraintes appliquées et règles de validation, filtres et gestion des doublons, supervision de moissonnage (amélioration et interprétation des rapports) ;
- qualité des contenus (harmonisation et catégorisation des noms de producteurs, gestion des logos des producteurs et adhérents, lien entre fiches de métadonnées, gestion de métadonnées de service, gestion des cartes, etc.).
- lien entre le Géocatalogue et d'autres plateformes (data.gouv.fr, Géoportail)

Les livrables associés correspondent à des supports pédagogiques de type tutoriels (contenus web et/ou pdf et/ou vidéo, foire aux questions, glossaire) ainsi que des messages d'informations et actualités à destination des utilisateurs.

Durée du mandat

Le présent mandat est défini pour une durée de un an renouvelable, les objectifs décrits ci-dessus correspondant aux objectifs de la première année (2016).

Composition du groupe et animation

L'animation et le secrétariat de ce groupe sont placés sous la responsabilité de l'équipe projet Géocatalogue du BRGM. Ce groupe est composé des membres intéressés dits « contributeurs », qu'ils soient diffuseurs de données ou éditeurs de logiciels de catalogage. La communauté se veut ouverte et à géométrie variable selon les sujets abordés.

Moyens mis en œuvre

Pour répondre aux objectifs fixés, le groupe de travail s'appuiera sur :

- une réunion plénière par an, de préférence en marge d'un événement ciblant les adhérents du Géocatalogue (journée INSPIRE, journée des dynamiques régionales de l'Afigéo, etc.) et d'éventuelles réunions spécifiques à certaines problématiques (ex. réunion avec les éditeurs de solutions de catalogage, l'équipe Géoportail, l'équipe Etalab) ;
- des échanges à distance via une plateforme collaborative mise à disposition et administrée par le BRGM et comprenant un module forum, un wiki et espace de dépôt de documents. Le forum est accessible à tous en lecture (accès public) et aux membres du groupe en lecture/écriture ;
- un outil de communication public correspondant au site éditorial (public) du Géocatalogue.